







FORMATION 2025 – Invitation

ACTION DE FORMATION CONCOURANT AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Madame, Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs les élus, membres du conseil municipal,

Le nombre d'incendies en forêt augmente depuis ces dernières années, et ils ne se limitent plus aux départements du sud de la France. Pour assurer la sécurité des habitants, les élus sont des acteurs importants de la Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI). Ils peuvent agir sur la prévention des risques incendies sur leur territoire, informer et sensibiliser la population ou encore mettre en place des politiques locales efficaces.

Ainsi, dans le cas où un incendie se déclenche, il est primordial d'avoir bâti un système de communication efficace dans sa commune, dans le but de réagir rapidement et de se coordonner avec les services de secours.

Nous avons le plaisir de vous convier à la formation suivante :

Le risque incendie en forêt

Mardi 25 novembre 2025 – 8h45 à 17h00 Faux-Fresnay

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs les élus, à nos sincères salutations.

Joël DUVIVIER

Président de l'Association des Communes Forestières Marne **Clotilde BAYLE**

Directrice de l'Agence ONF Aube-Marne

OBJECTIF OPÉRATIONNEL de la formation

Les élus participants seront capables de mettre en place un plan d'actions en cas de risque ou d'incendie, tout en collaborant avec les services de secours Tarif de la formation : Cette formation est entièrement financée*. Aucun reste à charge les participants.

Évaluation de la formation : Une fiche d'évaluation sera remise à chaque participant et devra être rendue au formateur à la fin de la formation.

Moyens pédagogiques : diaporama et animation suscitant les questions et les débats, échanges.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap : contacteznous pour toute information complémentaire.

Règlement intérieur : sur demande.

Prérequis: Formation réservée aux élus et aux personnels des collectivités.





^{*} Cette action de formation est réalisée avec le concours financier de la Région Grand Est, de l'Institut de Formation Forestière Communale de la Fédération Nationale des Communes forestières ainsi que sur les fonds de l'Union régionale des communes forestières et des associations départementales du Grand Est.

Le risque incendie en forêt

Mardi 25 novembre 2025 - 8h45-17h00 - Faux-Fresnay

INTERVENANTS

Au cours de la formation



Joël DUVIVIER, Président Communes forestières Marne



Rebecca DIJOUX, Chargée de mission Communes forestières Grand Est



Martin LEMAIRE, Responsable d'Unité territoriale et responsable **DFCI**



Intervention du SDIS Marne

PROGRAMME

De la journée

8h45 – 9h15	Accueil des participants et discours d'ouverture de la session				
9h15 – 12h30	Contexte du risque incendie La Défenses des Forêts Contre les Incendies Prévenir le risque incendie Agir et défendre Post-incendie				
12h30 – 14h00	Restaurant				
14h00 – 16h30	Sortie terrain				
16h30-17h00 Clôture de la formation					

par mandat administratif

INSCRIPTION

Retournez le bulletin d'inscription :

Par mail: rebecca.dijoux@communesforestieres.org

Par téléphone : 07 64 03 54 35

par chèque à l'ordre des Communes forestières de la Marne,

à fournir avec cette inscription ou le jour de la formation

M Par courrier:

Association Communes forestières, Maison régionale de la Forêt et de Bois, Complexe agricole du Mont Bernard, 51 000 Châlons-en-Champagne

Merci de vous inscrire au plus tard 7 jours avant la formation. Les inscriptions ultérieures seront gérées au cas par cas. Nous nous réservons le droit en cas de forte affluence de prioriser les places pour nos adhérents.

Nous vous rappelons que nos formations sont réservées aux élus et aux personnels des collectivités.

BULLETIN D'INSCRIPTION

LE RISQUE INCENDIE EN FORÊT

25 novembre 2025 - 8h45 - 17h00 à Faux-Fresnay

2010 (5110						
Commune : Représentée par :					Cachet de la commune et signature du Maire	
Fonctions :						
Qu'attendez-vous de d	cette formation	ı :				
nous	indiquer ci-de	ssous une adre	esse mail (ou à défa	ut un r	t les dernières informations, merci de numéro de téléphone)	
Contact (mail + télépho	one) :					
Participation au repas	: OUI*	NON				
*Le repas est pris en cl 25€ s'appliquera pour					nes adhérentes. Une participation de ors s'effectuer :	

Tout repas annulé dans les 48 h avant (jours ouvrés) la formation est dû.